

*Convocation
du
Conseil Communal*

M

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 (85, 86 et 87 de la nouvelle loi communale), nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **vendredi 8 septembre 2006 à 20 heures**, à la Maison Communale.

<p><i>Ordre du jour</i></p>

SEANCE PUBLIQUE.

- 1°) Accueil extrascolaire 2005. Rénovation de l'ancienne école de Matagne-la-Petite : convention affectation du bien à ce projet d'accueil extrascolaire pour une durée minimale de 15 ans.
- 2°) Accueil extrascolaire 2005. – Travaux de rénovation à l'ancienne école de Matagne-la-Petite : Menuiseries extérieures – Approbation cahier des charges et choix du mode de passation du marché.
- 3°) Accueil extrascolaire 2005. – Travaux de rénovation à l'ancienne école de Matagne-la-Petite : Réfection toiture – Approbation cahier des charges et choix du mode de passation du marché.
- 4°) Budgets 2007 : FE de Gochenée, Matagne-la-Grande, Matagne-la-Petite, Niverlée et Vodelée.
- 5°) Budget 2007 : Eglise Protestante Unie de Belgique.
- 6°) Compte 2005 : FE de Vodelée.
- 7°) MB ordinaire N° 1 CPAS.
- 8°) Règlement complémentaire de roulage : Gimnée et Vaucelles.
- 9°) Aménagement zones 30 : Approbation cahier des charges et choix du mode de passation du marché.
- 10°) Vente de bois marchand : Exercice 2007 – Décision sur le mode de délivrance.
- 11°) MB ordinaire N° 1 et extraordinaire N° 2/2006 approuvées par la tutelle après réformation – Information.
- 12°) Vodelée Place du Batty – Décision sur arrêt procédure vente excédent de voirie.
- 13°) Donation par Madame MARTINI-SANTA Angela d'une parcelle de terrain de + ou – 8 ares à Vodelée Croix Libert.
- 14°) Remplacement mobilier salle des mariages – Approbation cahier des charges et choix de mode de passation du marché.
- 15°) Décision sur destination à donner au bois de chauffage – exercice 2007 – cahier et clauses particulières régissant la vente.
- 16°) FE Vodelée MB exercice 2005.

En vertu de l'article L1122-24 du CDLC, les conseillers PS A. BELOT et G. DE COSTER ajoutent le point suivant :

- 17°) Motion de soutien aux opposants à l'octroi du permis unique demandé par Monsieur MAMBOUR M., rue du Crestia, 5 à 5680 Doische, en vue d'exploiter 2 porcheries d'une capacité totale de 2.000 porcs.

HUIS CLOS

- 18°) Ratification délibération du CE du 11/7/2006 désignant Monsieur Vincent MINET, contremaître ff en remplacement de Monsieur Claude GILBERT en congé – octroi allocation de suppléance.
- 19°) Ratification délibération du Collège Echevinal du 30/06/2006 arrêtant la liste des temporaires prioritaires – année scolaire 2006-2007.
- 20°) Ratification délibération du Collège Echevinal du 23/08/2006 désignant à titre temporaire à mi-temps dans un emploi vacant Madame Christelle PAULET, Institutrice maternelle.
- 21°) Ratification délibération du Collège Echevinal du 23/08/2006 désignant à titre temporaire à mi-temps dans un emploi vacant Madame Pauline MAREE, Institutrice primaire.
- 22°) Ratification délibération du Collège Echevinal du 23/08/2006 désignant à titre temporaire à mi-temps dans un emploi vacant - complément de direction - Mademoiselle Anne-Michèle ALLEBROECK, Institutrice primaire.
- 23°) Ratification délibération du Collège Echevinal du 23/08/2006 désignant à titre temporaire à mi-temps Mademoiselle Anne-Michèle ALLEBROECK, en remplacement de Madame Valérie GILLES, Institutrice primaire en interruption de carrière à mi-temps.
- 24°) Ratification délibération du Collège Echevinal du 23/08/2006 désignant à titre temporaire à mi-temps dans un emploi vacant Mademoiselle Edwing RIHOUX, Institutrice primaire – Maîtresse d'adaptation.
- 25°) Ratification délibération du Collège Echevinal du 23/08/2006 désignant à titre temporaire à raison de 6 périodes/semaine dans un emploi vacant - complément de direction- Mademoiselle Edwing RIHOUX, Institutrice primaire.
- 26°) Ratification délibération du Collège Echevinal du 23/08/2006 désignant à titre temporaire dans un emploi vacant Mademoiselle Edwing RIHOUX, Maîtresse de morale à raison de 8 périodes/semaine.

Par le Collège,

*La Secrétaire,
M-P. FAYS*

*Le Bourgmestre,
A. DRICOT*